

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° W19-572300

53 836

Autres

Maladie

Dentaire

Optique

Cadre réservé à l'adhérent (S)

Matricule :

89 18

Société :

R.A.F

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

SKALLI HOUSSEINI TAYER

Date de naissance :

02-12-1963

Adresse :

716, Boulevard de Fes CASABLANCA

Tél. :

06 61 46 19 34

Total des frais engagés :

1403,5

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Zhour SEFFAR ANDOUSSI
Spécialiste en ORL et Chirurgie
Cervico - Facial
INPE 00173662 - I.C.E : 00204530
22/12/2020

MUPRAS
25 DEC. 2020

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le :

Signature de l'adhérent(e) :

Spécialiste en ORL et chirurgie
de la face et du cou

Diplôme de vertige et troubles
de l'équilibre

Explorations de la surdité, vertige,
acouphènes et ronflement

Explorations endoscopique

-allergologie ORL

Ex Medecin ORL à l'hôpital
provincial Benslimane

ADULTES ET ENFANTS



طبية اختصاصية في أمراض

وجراحة الأذن

الأنف والحنجرة و جراحة الوجه

والعنق

دبلوم علاج الدوخة واضطراب التوازن

تشخيص نقص السمع ، الدوخة

الطنين و الشخير

تشخيص بالمنظار الداخلي

أمراض الحساسية

طبية سابقة بالمستشفى الإقليمي

بن سليمان

الكبار و الصغار

ORDONNANCE

Date 22/12/2022

Nom et Prénom

Mr. SLEMMI HUSSEINI Ghita

82.00 x 4

- Inexium 200 mg

40.00 x 4

- Gavis SEFFAR ANDALOUSSI
Dr Zhor SEFFAR ANDALOUSSI
Spécialiste en ORL et Chirurgie
Cervico - Facial
INPE 061173662 - I.C.E. 06104554400053
Tél : 05 22 87 08 59

20.00

- Simbicon

05.50

- Ur. Aller

PHARMACIE JARDINS POLE
Rajaa SEKKAT
Domicile en Pharmacie
Avenue Atlantide, N° 102 Bis Polo
Casablanca - Tél : 05 22 52 74 00

après repas
pdt 1 mois

pdt 2 mois

pdt 15 J

إقامة الصفاء تجزئة السكن الآبيق شارع القدس الطابق 1 الشقة 6 ، عين الشقق

- p: 1 gel (T mult 1m's
 110,00 

 - Tabunex Spray
1 ph x 2 (T mult 2m's)
 110,00 

 - Ny coskere Vernis
1 ph T mult 2m's

PHARMACIE JARDINS POLO
 Rajaa SEKKAT
 Docteur en Pharmacie
 Avenue Atlantide, N° 102 Bis Polo
 Casablanca - Tél : 05 22 52 74 00

1153,50

Dr. Zhor SEFFAR ANDALOUSSI
 Liste en OP et Chirurgie
 Vico - Faciale
 Tél : 02045940000353
 0859

DATE DE
L'EXECUTION

SYNTHMEDIC
 22 rue zaouïer bni al ouaam roches
 noires casablanca
 SYMBICORT TURBUHALER
 20016 HS
 flacon de 120 doses
 10414 DMP 21NRQ P.P.V : 297,00 DH
 6118001 020706

Lot: B180626001
 A consommer de
 préférence avant le: 06/2021
 PPC: 99,50 DH

P.P.V. 110,0 MAD

Tabunex®

Maphar
 Km 40, Route Côtière 114
 Ql Zenata Alm sebaa Casablanca
 Mycoster 8% sol 13ml
 P.P.V : 146,60 DH
 6 118001 182589